

Orléans, le 5 janvier 2017

Inauguration de la ligne Chartres – Voves : Un événement pour les voyageurs d'Eure-et-Loir.

La ligne Chartres-Voves a été rouverte au transport de voyageurs depuis le 12 décembre 2016 avec trois allers retours TER par jour. Fermée aux voyageurs depuis 1942, la ligne était en travaux jusque fin 2016. En rendant cet axe encore plus fiable, ces aménagements bénéficient en outre au développement du transport de marchandises. Cette réouverture constitue la première étape vers une reprise des circulations de trains de voyageurs jusqu'à Orléans.

**Vous êtes convié à l'inauguration officielle de la ligne par Nacer Meddah, préfet de la région Centre-Val de Loire et François Bonneau, Président du Conseil régional Centre-Val de Loire
Samedi 7 janvier 2017, à 11h15 en gare de Chartres**

**pour un trajet en train inaugural jusqu'à Voves
retour par train spécial à 14h10 au départ de Voves, arrivée 14h30 à Chartres.**

Merci de bien vouloir confirmer votre présence pour accréditation.

Les travaux ont été financés pour 65 millions d'euros par la Région Centre-Val de Loire et l'Etat.

Les travaux nécessaires pour permettre la réouverture

Après une première phase de travaux en 2011, le renouvellement complet de 18 kilomètres de la ligne Chartres-Voves entre 2014 et 2016, a été nécessaire pour permettre cette réouverture aux voyageurs et de pérenniser le trafic fret sur la ligne.

Ils consistaient à :

- Renouveler 37 kilomètres de longs rails soudés
- Remplacer 30 000 traverses béton et 93 000 tonnes de ballast

Au total, sur les 23 passages à niveau de la ligne, 14 ont été supprimés et 8 ont été modernisés.

L'année 2016 a été consacrée à réaliser des travaux connexes sur la ligne: 25 km de fibres optiques ont été déroulés, 8 km de clôture ont été posés et le plan de voie de la gare de Voves a été modifié, avec notamment la modernisation d'appareils de voie.

De plus, la passerelle en gare de Voves, dont la mise en service est programmée au second trimestre 2017, a été posée, et des travaux ont été réalisés sur les installations de sécurité de la ligne, permettant un relèvement de la vitesse à 120 km/heure.

Contacts presse :

Préfecture Centre-Val de Loire : colette.theas-duhamel@loiret.gouv.fr / 02 38 81 40 35

Région Centre-Val de Loire : kim.hamisultane@regioncentre.fr / 02 38 70 31 40

SNCF Mobilités : Marjorie Hetté, 06 23 86 43 40

SNCF Réseau : Pauline Louis, 06 80 68 92 74